

2 dispositifs France Relance à destination des entreprises (TPE/PME) :

1 - Axe France Relance "Engager ma transition numérique": Mise en place d'un chèque numérique de 500 € pour aider les TPE fermées administrativement lors du second confinement à couvrir leurs coûts de numérisation (page 38 du guide France Relance à destination des PME et TPE)

Modalités et dépôt des dossiers : <https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/>
Plus d'infos sur les conditions : <https://www.asp-public.fr/cheque-france-num-numerisation-des-petits-commerces>

NB : ce chèque numérique est cumulable avec le chèque digital de la Région, qui s'applique aussi entreprises qui n'ont pas dû fermer. Pour mémoire, présentation du dispositif ici :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/transformation-digitale-parcours-individuel/>

2 - Axe France Relance "Engager ma transition écologique et ma décarbonation" : lancement de l'initiative "Tremplin pour la transition écologique des PME" porté par l'ADEME (page 29 du guide France Relance à destination des PME et TPE)

Ce dispositif proposera des **aides forfaitaires** pour toute une série d'études et d'investissements, par exemple des études sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les stratégies climat des entreprises, l'acquisition d'équipements de réduction et de gestion des déchets, l'accompagnement pour des travaux ambitieux de rénovation des bâtiments industriels, l'initiation d'une démarche d'écoconception, de mobilité durable...

L'objectif de ce guichet de premier niveau est de proposer une aide simple et rapide, complémentaire d'autres aides éventuelles, et notamment du programme d'accompagnement personnalisé sur 12 mois « Diag Eco flux » déployé par Bpifrance en lien avec l'ADEME.

Pour déposer une demande et consulter le cahier des charges : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

Plus d'infos : <https://presse.ademe.fr/2021/01/lancement-de-linitiative-tremplin-pour-la-transition-ecologique-des-pme.html>